

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 30 novembre 2013

Comité départemental de Paris de la FFESSM

Siège social : 151 rue Léon-Maurice Nordmann, 75013 Paris

L'an deux mil treize, le trente novembre à dix-huit heures, les membres de l'association se sont réunis à Paris sur convocation du comité directeur en date du 25 septembre 2013.

L'assemblée est présidée par Melle Sophie LE MAOUT en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Monsieur Christophe BADESCO en sa qualité de secrétaire général.

La présidente constate que vingt-cinq clubs sont présents et vingt-neuf sont représentés, totalisant 145 voix sur 191. Un club de l'Essonne et un club des Hauts de Seine non votants étaient présents.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, que le quorum est atteint et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (le quorum étant de 48 voix).

Le comité interrégional Ile de France/ Picardie est représenté par son président, Monsieur Francis MERLO. Monsieur Richard POTHIER, conseiller technique sport régional (CTS-R) est également présent ainsi que Monsieur Patrick LAMERAT, président de la Commission technique régionale.

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant, pour cette assemblée générale ordinaire :

- lecture et approbation du rapport de la présidente,
- lecture et approbation du rapport du secrétaire général,
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de la saison 2012-2013,
- quitus au trésorier,
- approbation du budget prévisionnel pour l'exercice de la saison 2013-2014,
- vote du projet de résolution : montant de la nouvelle cotisation pour la saison 2014-2015,
- présentation d'un nouveau membre du Comité Directeur,
- rapport des commissions (ordre alphabétique à partir de J)
- intervention de Richard POTHIER, CTS-R,
- intervention de Francis MERLO, président du comité interrégional Ile de France / Picardie et président adjoint de la FFESSM,
- questions diverses et remises de médailles.

Après présentation, le rapport moral de la présidente est adopté à l'unanimité.

Après présentation, le rapport du secrétaire général est adopté à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice de la saison 2012-2013, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Le quitus de sa gestion est donné à la trésorière générale pour l'exercice écoulé à l'unanimité.

Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice de la saison 2013-2014, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

PREMIERE RESOLUTION

Le comité directeur propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation pour la saison 2014-2015 (qui resterait à 48 euros).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PRESENTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

La nomination de Nicolas BERTHET au comité directeur a récemment eu lieu. Il sera en charge de la Communication.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Après présentation du rapport de la commission Juridique par Sophie LE MAOUT qui prie les participants de bien vouloir excuser Mounir MEDDEB, président, absent pour raisons professionnelles, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Médicale et prévention par Bernard PILLET, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Nage avec palmes par Christophe BADESCO qui prie les participants de bien vouloir excuser Christophe MORVAN, président, absent pour raisons sportives, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission technique par Christophe BADESCO, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Apnée par Hervé ANÈS, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Archéologie par François GENDRON, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Biologie et environnement subaquatiques par Youm LY, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTIONS

- Monsieur Richard POTHIER, CTS-R, présente les travaux de renouvellement des piscines.

Les travaux sont en cours (700 travaux en cours et autant à venir). Certaines piscines ayant plus de 40 ans, l'idée des maires est souvent de casser les anciennes piscines et de rebâtir un complexe plus large (avec patinoire et autres). A Paris, le prix du foncier est limitant : on refait donc les anciennes piscines plutôt de les reconstruire totalement. Il existe 35 fosses de plongée en France. L'île de France en a 12 (supérieur ou égale à 6 m et ayant une profondeur allant jusqu'à 20m).

Les fosses d'une profondeur de 20 mètres sont Villeneuve la Garenne, Conflans St Honorine et Lagny. Une fosse de 20 mètres est en construction à Anthony et Charenton dispose d'une fosse de 15 mètres. Les fosses de 10 mètres sont les suivantes : Bobigny, St Denis et Argenteuil.

La fosse de Boucy St Antoine fait 11 mètres de profondeur. La fosse du Blanc Mesnil est en projet.

Enfin Beauvais et Amiens sont les autres fosses de l'inter région.

Le CNDS : demande de l'Etat pour que le minimum des demandes au niveau des Clubs soit désormais de 1.500 euros.

Le nouveau brevet d'état : Richard POTHIER centralise les informations. Les personnes intéressées sont invitées à le contacter directement.

- Monsieur Francis MERLO, président du comité interrégional Ile de France/ Picardie et président adjoint de la FFESSM.

Nouvelle mandature : nouveaux élus... 2 personnes du Codep Paris sont représentées au comité Ile de France.

La baisse des licences varie suivant les comités en Ile de France ; on constate -200 licences en Ile de France et -2000 au niveau national).

Francis MERLO rappelle que le local du comité dispose de 3 salles à disposition des clubs.

L'ouverture d'une base régionale en Ile de France : le projet de Beaumont s/Oise avance malgré le fait que le département ne subventionnerait pas. La superficie serait 95 hectares et la profondeur de 25 à 30 mètres.

Le salon de la plongée : le bassin de plongée sera à nouveau géré par l'Ile de France (Richard POTHIER s'en charge). L'entrée des présidents de club sera cette année sur liste. Les commissions sportives feront des démonstrations dans le bassin ainsi que des baptêmes.

L'Aquarium de Paris : une autre soirée y sera organisée le samedi du salon, avec l'Office du Tourisme de Mayotte. Les présidents de club seront invités.

L'AG régionale se déroulera à Péronne, en Picardie ; l'AG nationale à Avignon, les 5 et 6 avril 2014.

Les nouvelles du national :

- ouverture de la Fédération sur les réseaux sociaux, dont Twitter ;
- un nouveau site DORIS ;
- l'achat de nouveaux locaux à Marseille est en vue.

REMISE DES MEDAILLES

Remise des médailles, par Francis MERLO et Sophie LE MAOUT.

Sont décernées pour leur implication fédérale les médailles suivantes :

- médaille d'or du Comité Ile de France Picardie : Florence MILLET ;
- médaille d'or du Comité Ile de France Picardie : Jean-Michel VENDITTI ;
- médaille d'or du Comité Ile de France Picardie : Youm LY.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt heures quarante-cinq minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et le secrétaire.

Le secrétaire général
du comité départemental de Paris
Christophe BADESCO

La présidente
du comité départemental de Paris
Sophie LE MAOUT